

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance 14 mars 2022 à 19 heures**

**Présents :** ANDRÉ Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, VANIN IUNG Danièle, PICHE Barthélémy, MARTIN François, PERROUSE Bernard, MADELON Caroline, DUFFOURD Alexandrine, BRENGUIER Michaël, BEETSCHEN Ghislaine, DUMAZ Jean-Luc, HERBIN Anaïs, NOLLET Mauricette

**Excusés :** ETIENNE Christian, donne pouvoir à HERRAULT Françoise  
SARZIER Audrey donne pouvoir à LESAGE Claude  
MICCICHE Virginie donne pouvoir à DUFFOURD Alexandrine  
BERNARD-BRET Yohann donne pouvoir à VAGNON Raymond

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame ANDRÉ Valérie, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

### ***1 Approbation du compte-rendu de la séance du 24 Janvier 2022***

Le compte-rendu de la séance du 24 janvier 2022, adressé aux membres du conseil le 31 Janvier 2022 et affiché le 31 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

## ***2 DÉLIBÉRATIONS***

### ***Finances, budget***

- Présentation pour information : le CCAS a voté lors de la réunion le 23 février 2022 le Compte administratif et de gestion 2021 et budget prévisionnel 2022. Le déficit 2021 est de 12 590,63 € et le déficit prévisionnel 2022 de 18 200 €.

Commune et auberge : compte Administratif et de gestion 2021 présenté par B. PICHE

### **Présentation du compte administratif et de gestion 2021**

- Le compte administratif pour l'année 2021 est présenté. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes réelles aussi bien pour les sections de fonctionnement que d'investissement pour l'année écoulée. Il est le reflet du compte de gestion tenu par la trésorerie.
- S'agissant de la section de fonctionnement, le montant des dépenses s'élève à 1 million d'euros pour un montant de recettes de 1,3 millions d'euros, permettant de dégager une capacité d'autofinancement de 338k€.
- S'agissant de la section d'investissement, la commune a dépensé 1,4 millions d'euros sans recours à l'emprunt. Un détail de ces investissements par programme est présenté. Ces investissements ont été financés principalement par l'autofinancement de la commune pour 338k€, l'obtention de subventions pour 208k€ (Etat, région et département), par la récupération de la TVA sur les investissements passés 173K€ (décalage temporel de deux ans) ainsi que la taxe d'aménagement pour 56k€.
- Dans l'ensemble le compte administratif est en ligne avec les prévisions du budget primitif 2021. Globalement, il ne présente pas de gros écart, ni dérive par rapport à ce qui avait été prévu.
- Le montant de la dette au début de l'année 2022 s'élève à 511k€ pour totalité souscrite à taux fixe. En l'état actuel des choses, la dette de la commune sera totalement remboursée en 2030.

- Les annuités de la dette incluant le remboursement du capital et les intérêts s'élèvent à 74,5k€ pour 2021 dont 11k€ d'intérêts.
- Les fondamentaux budgétaires de la commune sont sains et relèvent d'une bonne gestion fruit des années passées.

Madame le Maire sort de la salle du conseil et le compte administratif est soumis au vote :

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

### **Présentation du compte administratif et de gestion 2021 de l'auberge**

- Le budget de l'auberge s'élève à 11k€ en dépenses de fonctionnement et 17,4k€ en recettes de fonctionnement. Il n'y a pas eu de gros investissement l'année dernière. Les excédents sont mis en réserve et pourront être utilisés en 2022 en tant que de besoin.

Madame le Maire sort de la salle du conseil et le compte administratif est soumis au vote :

Vote Pour : 18 Contre : 0 Abs. : 0

### ***Personnel et administration générale***

- Adhésion au service prévention du CDG 73

Madame le Maire propose de renouveler l'adhérer au service de prévention des risque professionnels du CDG73. La commune avait adhéré le 18 février 2019 pour une durée de 3 ans, il convient aujourd'hui de renouveler cette adhésion. La mission de cette convention est d'assister et de conseiller dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité.

Le tarif forfaitaire est de 200 euros par an pour les collectivités employant de 10 à 50 agents

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

## **3 INFORMATIONS DU MAIRE**

### ***Travaux***

- Vidéoprotection :  
Les travaux d'installation de la vidéoprotection se poursuivent normalement ; 14 caméras seront installées et devraient être opérationnelles rapidement. Nous rencontrons un souci au niveau du carrefour du Falque ou nous sommes toujours en attente du raccordement électrique par EDF  
Pour mémoire, 4 personnes uniquement sont autorisées à pénétrer dans le local de visionnage.
- Vestiaires du foot :  
Un premier rendez a eu lieu entre le cabinet DE BONIS, la commune et le président du club de foot afin d'avoir des orientations sur le besoin pour lancement des études.
- Ancienne usine impasse du Revillet :  
Les travaux de mises en sécurité sont désormais terminés. La société D. PERROUSE est intervenue semaine 7, la facture s'élève à 7128 € TTC. La commune doit émettre un titre à l'encontre de Mr DEGEORGE, c'est la trésorerie de Pont de Beauvoisin qui va se charger de l'encaissement.
- Consultation gérance auberge :  
N'ayant reçu qu'un dossier d'offre, nous avons relancé l'annonce. La date limite de retour des dossiers est le 25 mars à 17 heures. La commission d'appel d'offre est prévue le mercredi 30 mars à 09 heures.

## **4 CR DE RÉUNIONS ET COMMISSIONS**

### **Intercommunalité**

- **CCVG**

- Bureaux et Conseil de Février 2022**

(VA, CL, FH, BP, CM)

Ont été évoqués entre autres :

Approbation des comptes de gestion 2021 des différents budgets

Vote des comptes administratifs 2021 des différents budgets

Choix de principe de la future gendarmerie au lieudit la Maladière

Création et implantation de nouvelles places de crèches

- **SYCLUM**

(FM)

Vote des vices-présidents et du bureau élargi

Vote du nouveau nom et des statuts du futur syndicat SYCLUM

Vote des coûts des locations et des achats

Vote des comptes administratifs et de gestion Sictom du Guiers et de Morestel

Débat orientation budgétaire

Convention pour les futures constructions de conteneurs enterrées ou semi-enterrés

Entente avec Savoie déchet pour la construction du nouveau centre de tri

### **Commissions communales**

- **CCAS**

(F M)

Vote du compte administratif et de gestion

Vote des subventions

Vote du budget prévisionnel 2022

Validation des futurs évènements : café-concert le 30 avril et salon du bien être le 14 mai

## **5 QUESTIONS DIVERSES**

- Commission CCAS + Culture le 17 mars à 19 Heures
- Sortie caserne pompier CMJ le 19 mars à 10 Heures
- Commémoration à Domessin le 19 mars à 17 Heures
- Commission affaires scolaires le 21 mars à 19 heures
- Commission travaux le 24 mars à 18 heures 30
- Prochain conseil municipal le 28 mars à 19 Heures
- ELECTIONS du 10 et 24 avril : permanence sur un créneau de 2 heures 30